



Minimum 10 -



**ETATS UNIS 2020**  
**JAZZ, BLUES & BAYOUS**  
Circuit de 11 jours / 9 nuits  
Entrée Atlanta – Sortie Houston  
maximum 28 participants



### ITINERAIRE

JOUR 1 : PARIS / ATLANTA

JOUR 2 : ATLANTA / CHATTANOOGA

JOUR 3 : CHATTANOOGA / LYNCHBURG / NASHVILLE

JOUR 4 : NASHVILLE / MEMPHIS

JOUR 5 : MEMPHIS / GRACELAND / NATCHEZ

JOUR 6 : NATCHEZ / BATON ROUGE / NEW ORLEANS

JOUR 7 : NEW ORLEANS

JOUR 8 : NEW ORLEANS / AVERY ISLAND / ST MARTINVILLE / LAFAYETTE

JOUR 9 : LAFAYETTE / HOUSTON

JOUR 10 : HOUSTON / AEROPORT

JOUR 11 : PARIS

### LES PLUS DU CIRCUIT :

- 2 nuits en hôtel centre-ville à la Nouvelle Orléans pour profiter pleinement des charmes de la ville.
- Visite du musée Coca Cola à Atlanta, et de la distillerie Jack Daniels à Lynchburg (Tennessee).
- Visite de Graceland, demeure d'Elvis Presley transformée en musée.
- Visite de Oak Alley, la plus célèbre plantation de Louisiane.
- Visite du Johnson Space Center, un des principaux sites de la NASA.

### JOUR 1 : PARIS / ATLANTA

Convocation des participants à l'aéroport. Envol à destination d'Atlanta. Repas servi à bord.

Arrivée à Atlanta, la capitale noire du Sud, lieu de naissance de Martin Luther King.

Accueil par votre guide francophone. Transfert et installation à votre hôtel.

Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

### JOUR 2 : ATLANTA / CHATTANOOGA (190 KM)

**Petit-déjeuner. Rapide tour panoramique d'Atlanta**, avec le Fox Theater, le Peachtree Center, groupe de gratte-ciel de l'architecte John Portman, le cimetière d'Oakland, l'église « Ebenezer Baptist Church » où prêchait le Dr. Martin Luther King, la maison de Margaret Michell, l'auteur de « Autant en emporte le vent »...

Puis **visite du célèbre « World of Coca Cola » Museum.**

Les amateurs de la marque découvriront le coffre-fort dans lequel est consignée la fameuse recette de Coca-Cola, tenue secrète depuis plus d'un siècle. Parcourant les allées, ce sont ensuite plus de 1200 objets relatifs à la marque, son histoire et sa culture, qui s'offrent à leurs yeux. Les visiteurs pourront également explorer les coulisses d'une usine d'embouteillage, et admirer les affiches publicitaires qui ont fait la renommée de la marque.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

### **Déjeuner.**

Après le déjeuner, **départ vers Chattanooga**, dans l'Etat du Tennessee.

Découverte de cette petite ville très typique.

**Dîner. Nuit à l'hôtel.**

### JOUR 3 : CHATTANOOGA / LYNCHBURG / NASHVILLE (265 KM)

**Petit déjeuner. Départ vers Nashville**, située sur les berges du fleuve Cumberland. Elle est surnommée "Music City USA" et ville de la musique Country par excellence.

En chemin, arrêt à Lynchburg pour la **visite de la célèbre distillerie Jack Daniel's**.

Vous y découvrirez comment le célèbre alcool du Tennessee est préparé avec soin. La visite vous permettra aussi d'en apprendre plus sur la vie de Jack Daniel.

Une petite dégustation vous sera proposée en fin de visite.

Arrivée à Nashville pour le **déjeuner**.

L'après-midi, **visite du Country Music Hall Of Fame & Museum** (audioguide inclus), retraçant l'histoire de la musique country. C'est un musée très pédagogique, pour tout apprendre sur la musique country, son histoire, ses musiciens, ses différents styles (bluegrass, honky tonk, western swing...). Découverte des costumes, instruments, partitions, extraits de films anciens...

Puis **tour d'orientation de Nashville** (sans entrées) au cours duquel vous verrez le War Memorial Plaza, le Capitole où siège le parlement du Tennessee, l'Union Station, ancienne gare ferroviaire, le Ryman Auditorium, haut lieu de la musique country qui a accueilli les plus grandes stars de la musique country comme Hank Williams, Johnny Cash, Elvis Presley et Jerry Lee Lewis.

Promenade sur Music Row, haut lieu de l'industrie de la musique country.

**Dîner ambiance country. Nuit à l'hôtel.**

### JOUR 4 : NASHVILLE / MEMPHIS (350 KM)

Petit-déjeuner. **Route vers Memphis**, berceau du blues, située sur les rives du Mississippi et qui est le 2ème port intérieur des Etats-Unis en importance.

**Déjeuner.**

**Visite du Lorraine Motel**, lieu où Martin Luther King a été assassiné en 1968, et qui abrite aujourd'hui le Musée National des Droits Civils.

**Puis visite des Sun Studios.**

Entrez dans la légende en visitant le lieu de découverte des plus grandes stars musicales des années 50 : BB King, Elvis Presley, Johnny Cash, Jerry Lee Lewis.

Vous ferez ensuite un petit **tour d'orientation** (sans entrées) incluant le Main Street et ses calèches, le Peabody Hôtel, Pyramide Arena, le Riverwalk du Mud Island, et la rue qui caractérise vraiment Memphis, Beale Street, avec ses nombreux clubs de blues. La rue se transforme au coucher du soleil, avec des stands de bière et de la musique partout.

Dîner libre. **Nuit à l'hôtel.**

### JOUR 5 : MEMPHIS / GRACELAND / NATCHEZ (500 KM)

Petit-déjeuner. Le matin, **visite de Graceland**, la demeure où vécut Elvis Presley, véritable lieu de pèlerinage pour les fans d'Elvis du monde entier.

La visite vous fera revivre ses humbles débuts jusqu'à son ascension vers la célébrité. De nombreux objets y sont exposés comme ses costumes de scènes, ses récompenses, ses disques d'or...

La tombe d'Elvis se situe à l'extérieur de Graceland, près de la piscine.

Puis traversée de l'état rural du Mississippi et de la région du Delta, où le blues est né, en direction de Natchez.

**Déjeuner en cours de route.**

**Rapide tour d'orientation** de Natchez, l'une des villes du Sud les mieux conservées avec son centre historique et ses maisons antebellums. **Dîner. Nuit à l'hôtel.**

### JOUR 6: NATCHEZ / BATON ROUGE / NEW ORLEANS (300 KM)

Petit déjeuner. **Route vers Bâton Rouge**, capitale de la Louisiane. **Visite du Capitole**, bâtiment de style art-déco qui est le plus haut capitol des Etats-Unis. Depuis la terrasse extérieure au 27<sup>ème</sup> étage, vous pourrez admirer le Mississippi tout proche, l'U.S.S. Kidd, l'ancien Capitole, et l'une des plus grosses raffineries du monde.

**Puis visite du Rural Life Museum**, une reconstitution d'un village du début du 19<sup>ème</sup> siècle. Vous replongerez dans cette époque pour mieux comprendre la vie quotidienne au temps des plantations et des esclaves.

**Déjeuner.**

En après-midi, vous emprunterez la « Route du Fleuve », encore parsemée de vieilles plantations, pour la visite d'**Oak Alley**, la plus fameuse des plantations du Vieux Sud construite en 1839 par un planteur de canne à sucre français.

Son allée célèbre s'orne de 28 magnifiques chênes vieux de presque 300 ans.

**Poursuite de la route vers New Orleans.**

Diner libre. **Nuit à l'hôtel en centre ville.**

### JOUR 7 : NEW ORLEANS

**Petit-déjeuner. Visite à pied du Vieux Carré**, le quartier français, dessiné par un architecte français au début du 18e siècle avec l'idée d'en faire une sorte de village. Les rues sont étroites et portent souvent des noms français: Dauphine, Bourbon, Royal, Chartres, Toulouse, Orléans... Les maisons de style colonial, vieilles parfois de 250 ans, sont charmantes avec leurs arcades, leurs balcons de fer forgé, leurs toits en tuiles et leurs murs de briques d'adobe.

Vous découvrirez la Cathédrale St-Louis, la plus vieille des Etats-Unis, Jackson Square, le centre du Vieux Carré, la rue Bourbon et ses boîtes de jazz, le French Market, situé non loin du Mississippi, où beaucoup de gens débarquaient des bateaux...

**Déjeuner croisière à bord d'un bateau à aube sur le Mississippi.**

**Après-midi libre** pour découvrir la ville à votre guise et vous promener.

Le soir, vous pourrez aller à la découverte de cette ville qui ne dort jamais, dans le quartier français avec la célèbre Bourbon Street et ses boîtes de jazz à la mode et bars qui coexistent avec les sex-shops en tous genres et les boutiques de souvenirs. Ambiance Musique jazz !

Diner libre. **Nuit à l'hôtel en centre ville.**

### JOUR 8 : NEW ORLEANS / AVERY ISLAND / ST MARTINVILLE / LAFAYETTE (300 KM)

**Petit-déjeuner.** Départ vers la région de Thibodaux.

**Promenade en aéroglisseur dans les bayous** à travers les cyprès et les chênes, où les alligators côtoient les serpents, et les hérons, les ibis.

Puis **découverte des jardins tropicaux et réserve d'oiseaux migrateurs d'Avery Island**, ainsi que la **fabrique de la fameuse sauce piquante Tabasco.**

**Déjeuner sur place.**

Dans l'après-midi, **visite de Saint Martinville** considérée comme la vraie capitale du pays cajun, très attachée à ses racines francophones.

Découverte de l'église catholique de St Martin de Tours.

Poursuite de la route vers **Lafayette.**

En chemin, **visite d'une maison Antebellum.**

**Diner dansant "Fais Dodo"** avec un orchestre Acadien, et spécialités cajun. **Nuit à l'hôtel.**

### JOUR 9 : LAFAYETTE / HOUSTON (350 KM)

**Petit-déjeuner.**

**Rapide tour d'orientation** avec la Cathédrale Saint-Jean l'Évangéliste, le chêne de la cathédrale qui est âgé de plus de 450 ans et l'ancien Hôtel de Ville. Les Azalées et les chênes se partagent les avenues de la ville, comme les iris, fleurs officielles de la ville.

Puis route vers Houston, 4<sup>ème</sup> ville des Etats Unis, qui doit son expansion au pétrole.

**Déjeuner.**

**Visite du Johnson Space Center**, un des principaux et non moins historiques sites de la **NASA** qui a contrôlé toutes les missions Apollo. Vous pourrez explorer les expositions, voir un film IMAX (en anglais), tester vos capacités à voyager dans l'espace sur des machines interactives, visiter la salle de contrôle ainsi que la salle d'entraînement des astronautes.

**Diner. Nuit à l'hôtel.**

## JOUR 10 : HOUSTON / AEROPORT

**Petit-déjeuner. Tour d'orientation de Houston** avec le Civic Center et sa gigantesque fontaine de Tranquility Park, l'Old Market Square, Sam Houston Park...

Puis, en fonction des horaires de vol, transfert vers l'aéroport de Houston.

Déjeuner libre.

Assistance aux formalités d'embarquement. Vol retour pour la France. Dîner et nuit à bord.

## JOUR 11 : PARIS

**Petit déjeuner à bord.** Arrivée en France dans la matinée.

Dates de départ	Cie	Prix de vente /pers TTC de Paris
07 Avril 2020	AF	2849 €
22 Avril 2020	AF	2849 €
05 Mai 2020	AF	2849 €
17 Septembre 2020	AF	2849 €
01 Octobre 2020	AF	2849 €
15 Octobre 2020**	AF	2849 €
Supp single		555 €
Réduction triple*		- 60€ / pers
Réduction quad*		- 90€ / pers

\*chambres composées de deux lits doubles.

**\*\*Dates et tarifs sujets à modification à l'ouverture des vols**

**Départs de province : à partir de 120€ (excepté Mulhouse à partir de 200 €)**

*(En demande et sous réserve de disponibilités et de confirmation de la compagnie).*

### CES PRIX COMPRENNENT :

- **Les vols Paris / Atlanta - Houston / Paris** directs en classe économique avec Air France.
- Les taxes d'aéroport internationales : 337€ avec Air France, de Paris au 01/10/19, révisables.
- Les transports terrestres **en autocar de tourisme privé** climatisé durant le circuit (ou minibus en-dessous de 20 personnes).
- Les services de notre **guide francophone** durant tout le circuit (ou guide-chauffeur en-dessous de 20 personnes).
- **L'hébergement 9 nuits** base chambre double dans les **hôtels de 1<sup>ère</sup> catégorie standard excentrés suivants ou similaires** (excepté New Orleans, hôtel centre-ville) :

#### **Hôtels prévus (ou similaires) 1<sup>e</sup> Cat.**

Best Western South Lake  
Chattanooga Choo Choo  
Alexis Inn  
La Quinta Airport Graceland  
Vue Hotel & Casino  
Holiday Inn express **Downtown**  
Pear Tree Inn  
Wyndham Houston

#### **Région de:**

Atlanta  
Chattanooga  
Nashville  
Memphis  
Natchez  
New Orleans  
Lafayette  
Houston

- **La pension selon le programme.**
- Les visites et excursions mentionnées au programme
- Les taxes et le service dans les hôtels et les restaurants.
- Les taxes provinciales et fédérales.

### **CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :**

- Les dîners des jours 1, 4, 6 et 7.
- Le déjeuner du jour 10.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Le supplément en chambre individuelle.
- Les excursions et activités optionnelles.
- Le port des bagages.
- **Les pourboires des guides** (accompagnateur et de ville) **et du chauffeur**. En Amérique du Nord, il est d'usage de distribuer des pourboires. Le montant que vous laisserez restera cependant à votre appréciation (environ 5 \$USD conseillé par jour au guide et environ 3 \$USD conseillé par jour au chauffeur)
- Les frais d'autorisation ESTA (14\$)
- Les assurances annulation, assistance/rapatriement, bagages : à souscrire à l'inscription.

Les tarifs sont fluctuants, sujets à modifications en cas d'augmentation des prix du carburant ou du transport aérien.

Tous nos tarifs sont donnés à partir des indications de nos fournisseurs. Ils sont susceptibles d'être modifiés jusqu'à 30 jours de l'arrivée, principalement en fonction des taxes d'état et des taxes de séjour en vigueur, ainsi que du prix de l'essence.

Pour des raisons techniques, ce circuit ainsi que certains éléments du programme peuvent être modifiés ou remplacés

Le descriptif de circuit fourni doit être considéré comme idéal et pourrait être susceptible de modifications au regard de considérations indépendantes de notre volonté (horaires des vols, conditions climatiques ou naturelles etc...).

De même, les horaires et l'ordre des visites peuvent être modifiés par le(s) guide(s) en fonction des impératifs locaux (trafic, travaux, conditions météo etc...)

- Les horaires de vols qui seraient communiqués sur votre demande avant la réception de la convocation le seront à titre indicatif seulement, et seront susceptibles de modifications. Nous ne pourrions être tenus responsables d'un changement d'horaire entre la réservation et la convocation définitive. Par ailleurs nous vous informons que dans de rares cas, l'aéroport d'arrivée à Paris peut être différent de l'aéroport de départ.

**HEBERGEMENT** : Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : Vous serez rattaché à un groupe de 28 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 10 personnes.

**PERSONNE A MOBILITE REDUITE** : Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

**Transport aérien et PHMR** : Conformément au Règlement CE n°1107/2006 du 5 juillet 2006, si un participant présente un handicap ou une mobilité réduite requérant une attention particulière, en raison de son état physique, intellectuel ou de son âge, est tenu d'en informer ATC 48h avant l'heure de départ au plus tard.

ATC pourra déconseiller ou refuser au participant présentant un handicap ou une mobilité réduite, la réservation d'un voyage incluant un transport aérien, dès lors que les exigences de sécurité ou la configuration de l'aéronef rendent le transport impossible.

**FORMALITES ADMINISTRATIVES** : Il est essentiel de vous tenir informé des formalités de police et de santé du pays visité au moment de votre réservation puis de votre départ.

Il vous appartient de vérifier la validité de vos documents de voyage et de vos vaccinations, ainsi que de faire les éventuelles démarches nécessaires dans les délais impartis. Vous êtes invité à vous tenir informé, jusqu'au départ des risques politiques, météorologiques et sanitaires pouvant survenir sur la destination.

Les informations ci-dessous sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

#### **FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS :**

- **Passeport** : Passeport valide 6 mois après la date de retour en France et autorisation de voyage à obtenir avant le départ. Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir un passeport électronique pour se rendre aux États-Unis et pour y transiter.
- **Visa** : A compter du 12 janvier 2009, les ressortissants français devront avoir obtenu des autorités américaines, avant leur départ, une autorisation électronique d'entrée aux USA à remplir en ligne sur le site internet de l'ESTA (Système Électronique d'Autorisation de Voyage) <https://esta.cbp.dhs.gov>. Depuis le 21/01/2016 : annulation automatique des autorisations ESTA accordées aux personnes ayant voyagé/traversé les pays suivants depuis le **1er mars 2011** : **Iraq, Syrie, Iran, Soudan, Libye, Somalie ou Yémen**. Ou ayant la double nationalité avec un des pays mentionnés. Pour plus d'information, consulter le site : <http://www.office-tourisme-usa.com/formalites-etats-unis.php>.

**SANTE** : Pas de vaccin obligatoire. Comme partout, il est important d'être immunisé contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche (dont la réapparition chez les adultes, même en France, justifie la vaccination pour tout voyage).

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, très coûteux aux Etats-Unis, il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du Ministère français de la Santé qui publie des informations et des recommandations sur les risques sanitaires du ou des pays de votre voyage sur le site <http://www.sante.gouv.fr>. Les informations concernant les formalités de santé, mentionnées ci-dessus, ne peuvent se substituer à un avis médical. Nous vous recommandons vivement de consulter un médecin avant votre départ.

#### **CONDITIONS GENERALES & PARTICULIERES DE VENTE**

Pour ce voyage, les conditions de vente de notre partenaire se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne les frais d'annulation.

#### **CONDITIONS DE VENTE**

AmeriGo est une société par actions simplifiées à associé unique au capital variable de 407.500 € (capital minimum 50.000 €) dont le siège social est 12, rue de Villevert à 60300 Senlis, inscrite au RCS de Compiègne sous le numéro 450 336 763, code NAF 7912Z. N° de TVA intracommunautaire FR 24450336763. Immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de tourisme IM060120003 tenu par Atout France 79-81, rue de Clichy 75009 Paris. Garantie financière APST 15, rue Carnot 75017 Paris CEDEX France. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle ALLIANZ IARD 1, cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense CEDEX.

AmeriGo intervient en qualité d'organisateur au sens des dispositions de l'article L.211-2-IV du code du tourisme.

#### **CONDITIONS TARIFAIRES :**

Nos prix ont été établis en fonction des conditions économiques, financières ainsi que des lois et réglementations connues au 01 mai 2019. Nos prix peuvent varier, à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte de l'évolution :

- Des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports : Les taxes aéroports sont soumises à variation selon les décisions des autorités concernées. Elles sont précisées à titre indicatif dans les conditions particulières à leur montant en vigueur au moment de la rédaction de la présente brochure. Les taxes de territoire dans certains pays sont à régler sur place en monnaie locale ou en Dollar US. Les taxes d'aéroport et de sécurité peuvent varier en cours d'année selon des décisions gouvernementales, indépendamment de notre volonté et nous nous verrons dans l'obligation de les répercuter si besoin est. Le voyageur s'engage à payer à AMÉRIGO toutes nouvelles taxes exigées et toutes augmentations de taxes existantes en plus du prix mentionné, décidées par les Gouvernements français et des pays visités ou par tout autre organisme légal

ayant autorité de le faire.

- Du coût des carburants : le coût du carburant peut influencer à la hausse comme à la baisse sur le montant de la surcharge carburant imposée par les compagnies aériennes. Le coût du carburant est susceptible d'évoluer selon deux facteurs : le coût du carburant en lui-même d'une part et la parité euro – USD d'autre part, les compagnies achetant leur carburant en USD. Le carburant d'aviation utilisé est le Jet Kerosene Cargo CIF NWE. La surcharge carburant des compagnies aériennes figure sur la ligne code YQ ou YR. Cette surcharge évolue selon une équation différente selon les compagnies aériennes et dont AmériGo n'a pas connaissance. Cette surcharge n'est pas remboursable en cas d'annulation après émission du billet. De même, le coût du carburant (gazole) peut influencer sur les tarifs pour la partie transport en bus de nos circuits. Nos prix sont donc susceptibles de varier en fonction de l'évolution du coût du carburant.

Toute hausse de prix sera communiquée aux clients via leur agence de voyage au plus tard 21 jours avant la date de départ. Aucune hausse du prix ne pourra intervenir dans les vingt jours qui précèdent le départ. Pour toute hausse supérieure à 8% du prix du voyage, le voyageur aura durant 3 jours la possibilité de résilier sans frais son contrat. Toute autre hausse du prix inférieure à 8 % du prix total du voyage et non acceptée par le client entraînera la facturation des frais d'annulation selon le barème fixé ci-après.

Malgré toute l'attention portée à la réalisation de cette brochure, des erreurs d'édition peuvent se glisser. Dans ce cas, le prix exact est indiqué lors de la réservation et confirmé par écrit.

#### **CONDITIONS DE RESOLUTION ET DE MODIFICATION :**

Les demandes de résolutions sont prises en compte uniquement les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h à 18h.

#### **FRAIS STANDARD DE RESOLUTION :**

En dehors des cas visés à l'article L.211-14-II du code du tourisme les frais de résolutions standard suivants seront appliqués.

##### ***Pour les circuits accompagnés***

- Jusqu'à 61 jours avant le départ : 100€ de frais par personne
- Entre 60 et 21 jours avant le départ : 25 % du prix total du voyage par personne.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage par personne.
- Entre 7 et 3 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage par personne.
- A partir de 2 jours avant le départ et en cas de non présentation : 100 % du prix total du voyage par personne.

Tout billet émis est non modifiable, non remboursable.

##### ***Pour les voyages individuels :***

- Les billets d'avion sont non modifiables, non remboursables une fois émis.
- Les frais pour les prestations terrestres seront indiqués sur les devis.

Ces frais de résolution ont été établis conformément aux dispositions L.211-14-I du code du tourisme et tiennent compte de la date à laquelle intervient la résolution, des économies de coûts et des revenus escomptés du fait de la remise à disposition des services de voyages concernés.

***En application des dispositions de l'article L.224-66 du code de la consommation, les taxes aériennes dont l'exigibilité procède de l'embarquement effectif du passager sont remboursables sur demande du passager auprès de la compagnie aérienne. Il s'agit des taxes QW (taxe d'aéroport) et QX (redevance passager).***

#### **CHANGEMENT DE NOMS :**

Le changement de nom d'un ou plusieurs passagers entraîne obligatoirement les frais suivants, à la charge du voyageur au titre de la modification que cela entraîne :

De 30 jours avant le départ à l'émission des billets : 80 €

- Après émission : modification possible moyennant des frais imposés par la compagnie aérienne qui vous seront communiqués au moment de la modification. La date d'émission (entre 30 et 10 jours avant le départ) restera à l'appréciation d'AmériGo, notamment en fonction des impératifs de la compagnie aérienne. Dans tous les cas, si le billet est émis, nous répercuterons l'intégralité des frais facturés par la compagnie aérienne. Aucune modification de nom ne pourra être acceptée directement à l'aéroport. Toute demande de modification devra être reçue par AmériGo les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h à 18h. Toute annulation et changement de nom de participants doit faire l'objet d'une notification

écrite. Il en est de même pour un ajout de participant(s) dont les réservations ne seront confirmées que dans la limite des places disponibles.

#### ***NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS :***

Nos circuits accompagnés sont garantis à partir de 10 personnes minimum (sauf mention contraire). En deçà de ce minimum, nous nous réservons le droit, soit d'annuler les circuits à 60 jours du départ, soit de proposer une autre date en prévenant l'agence par mail.

#### ***LES ASSURANCES :***

Aucune assurance n'est incluse dans nos tarifs. Il est de la responsabilité des voyageurs de souscrire une assurance avant leur départ. L'agence de voyage peut proposer différents forfaits. Il est impératif que les voyageurs souscrivent une assurance maladie permettant leur rapatriement en France en cas de maladie ou d'accident. Nous recommandons également aux voyageurs de souscrire une assurance couvrant leurs bagages et les frais en cas d'annulation de leur voyage pour une cause réelle et sérieuse.

#### ***LE PROGRAMME :***

Le descriptif du circuit doit être considéré comme idéal ; il est susceptible de modifications au regard de considérations indépendantes de notre volonté (modification de la grille aérienne ou d'horaires de trains, jours de marché, conditions climatiques ou naturelles...). Tout sera fait pour respecter le programme transmis.

#### ***RESPONSABILITE INFORMATIONS :***

AmériGo ne peut garantir aucune demande spéciale concernant les repas, l'hébergement et le transport et ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de toutes complications survenant à la suite du non-respect de cette indication. Les hôtels mentionnés dans nos programmes peuvent être remplacés par des hôtels de catégorie identique ou supérieure. L'agence devra aviser ses clients de ce que seule la catégorie des hôtels et leur classement touristique selon les normes du pays d'accueil sont contractuels et considérés comme l'un des éléments essentiels du voyage au sens de l'article L.211-13 du code du tourisme.

Par conséquent seul un changement d'hôtel dans une catégorie inférieure à celle prévue au contrat pourra ouvrir droit à dédommagement pour le client.

L'ordre des circuits peut être inversé pour tenir compte des aléas toujours possibles et des circonstances locales mais AmériGo fera en sorte que toutes les étapes prévues au programme soient respectées.

#### ***FORMALITÉS :***

Il est de la responsabilité du voyageur de s'informer des formalités de police et sanitaires nécessaires à l'entrée de chaque pays prévu au programme, pour chacun de ses participants. AmériGo, ne peut être tenu pour responsable dans le cas où le client ne serait pas en mesure de satisfaire aux contrôles de santé, de police ou de douane. Il appartient au voyageur de s'informer des formalités pour les passagers de nationalité étrangère. Pour les mineurs, les parents sont tenus d'avoir en leur possession des documents en règle. Tous frais et pénalités devront être supportés par les passagers. Il est ici rappelé que le code du tourisme fait obligation à l'agence de voyages d'informer ses clients des formalités de police et sanitaires pour le franchissement des frontières. Il appartient en conséquence à l'agence de voyages de se conformer à cette réglementation y compris pour les personnes ressortissantes d'un état membre de l'Union Européenne.

#### ***MODIFICATIONS DES HORAIRES, RETARDS ET ANNULATIONS DU FAIT DES TRANSPORTEURS :***

AmériGo agissant en qualité d'intermédiaire entre le voyageur et le transporteur, peut être amené à informer le voyageur, parfois très peu de temps avant le départ, d'une modification d'horaire ou de date qui est imposée par le transporteur. Dans le cas où cette modification interviendrait après la signature du contrat mais avant la date de départ, AmériGo fera parvenir au client un avis de modification d'horaire par écrit. Aucun remboursement ou indemnisation ne pourra intervenir dans le cas où les horaires imposés par les transporteurs aériens, maritimes ou terrestres, entraîneraient une réduction ou une prolongation du voyage inférieure à 24 heures par rapport à l'horaire prévu. La société AmériGo répond en tant qu'intermédiaire du bon déroulement du voyage sans toutefois être tenu responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de tiers. Conformément au règlement CE 261/2004 les Compagnies aériennes sont seules responsables des obligations découlant dudit règlement que le vol soit accompli dans le cadre d'un forfait touristique (au sens de la réglementation en vigueur) ou non.

Les horaires de vols qui seraient communiqués sur votre demande avant la réception de la convocation le seront à titre indicatif seulement, et seront susceptibles de modifications. Nous ne pourrions être tenus responsables d'un changement d'horaire entre la réservation et la convocation définitive. Par ailleurs nous vous informons que dans de rares cas, l'aéroport d'arrivée à Paris peut être différent de l'aéroport de départ.



### **CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX TRANSPORTS AÉRIENS :**

Les fournisseurs aériens nous obligent à rappeler que toute place, abandonnée à l'aller ou au retour ne peut être remboursée, même dans le cas de report d'une date à une autre. De plus, en raison de l'intensité du trafic aérien et suite à des événements indépendants de notre volonté (grèves, incidents techniques ou autres) des retards peuvent avoir lieu. Conformément aux conventions internationales, les correspondances ne sont pas garanties. Aucune indemnisation ne pourra être accordée. Le nom de l'aéroport, lorsque la ville desservie en comporte plusieurs, est également cité à titre indicatif et peut être soumis à des modifications éventuelles pour des raisons de sécurité, de conditions météorologiques ou d'impératifs techniques ou administratifs, sans que celles-ci puissent donner lieu à un dédommagement lorsque ces modifications ont été portées à la connaissance du voyageur avant le départ.

Les compagnies aériennes peuvent refuser l'embarquement à une femme enceinte. Il appartient au Client d'informer AmériGo de la présence d'une femme enceinte pour vérification de la possibilité d'embarquer auprès de la compagnie aérienne. A ce titre, la compagnie aérienne peut exiger la production d'un certificat médical datant de moins de quinze jours avant l'embarquement, comportant la précision du mois de grossesse, l'absence d'état pathologique et autorisant la personne concernée à voyager sans contre-indication. En cas de refus d'embarquement par la compagnie, la responsabilité d'AmériGo ne saurait être engagée.

AmériGo déconseille aux Voyageurs de mettre des objets de valeur dans les bagages devant voyager en soute et recommande si cela devait être le cas de faire une déclaration de valeur (Paiement d'un supplément) au moment de l'enregistrement du bagage concerné.

### **RECLAMATIONS**

Conformément aux dispositions de l'article L.211-16-II du code du tourisme, tout problème lié à une inexécution ou une mauvaise exécution des prestations doit impérativement être signalé sur place auprès de notre représentant local lors du séjour.

Toute réclamation doit être adressée dans les meilleurs délais après le retour, accompagné des pièces justificatives, à l'agence de voyage dans laquelle le voyageur a souscrit son voyage, qui transmettra au service client d'AmériGo.

Aucune réclamation introduite plus de deux ans après le voyage ne sera recevable.

En tant que membre de l'APST et du SNAV, et conformément à l'article L616-1 du code de la consommation, AmériGo informe le client qu'il peut, en l'absence de réponse satisfaisante, saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

Les consommateurs résidant au sein de l'Union Européenne ont la possibilité d'introduire leur réclamation sur la plateforme de règlement des litiges en ligne à l'adresse :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR> et en renseignant comme adresse de contact : [info@amerigo.fr](mailto:info@amerigo.fr).

### **CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET INEVITABLES**

Une circonstance exceptionnelle et inévitable est un événement extérieur aux parties, ayant un caractère imprévisible et insurmontable qui empêche, soit le voyageur, soit les accompagnateurs, soit l'organisateur, soit le détaillant, soit l'un des prestataires de services concernés, d'exécuter toute ou partie des ou du service de voyage prévu par le contrat. Il en sera ainsi, en cas d'émeute, insurrection, prohibition quelconque édictée par les autorités publiques ou gouvernementales, conditions climatiques, géographiques, sanitaires ou politiques, sur le lieu de destination ou de transit ou à proximité immédiate de ce lieu, susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. La faculté de résolution du contrat édictée par l'article L.211-14-II du code du tourisme est appréciée au regard de critères objectifs et indépendant des parties sur la base » notamment des recommandations du Ministère français des Affaires Etrangères.

### **LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Le contrat entre l'organisateur et le détaillant est soumis au droit français et aux présentes conditions de vente que le détaillant accepte sans réserve. De convention expresse entre l'organisateur et le détaillant, tout litige survenant entre les parties est soumis à la compétence du tribunal de commerce de Paris, y compris en cas d'appel en garantie, de connexité ou de litispendance.